



A.26-AD

Société à responsabilité limitée
Au capital de 70 400 euros
Siège social : 165, rue de Vaugirard
75015 PARIS

440 226 025 RCS PARIS

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2024

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:

Christophe DAMIAN

AB1F8FC7DE104EF...

AUDIT CPA I 71 avenue Victor Hugo I 75116 PARIS
T. : 01 53 64 54 54 I www.audit-cpa.com
SAS au capital de 50.000 € I RCS PARIS 452 868 318
Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris / Ile-de-France



Bilan



Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	19 810	19 810		
	Fonds commercial	46 358		46 358	46 358
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	89 318	75 631	13 687	23 186
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations	159 450		159 450	159 450
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	22 530		22 530	32 064
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	337 466	95 441	242 025	261 058
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production	54 065		54 065	233 819
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				967
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	1 650 094		1 650 094	1 110 960
	Autres créances	288 443		288 443	280 932
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	7 167		7 167	13 884
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	3 313		3 313	27 087
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	2 003 082		2 003 082	1 667 649
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		2 340 549	95 441	2 245 108	1 928 707

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	70 400	70 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	5 453	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves	363 764	260 157
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	111 800	109 060
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	551 416	439 617
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques	15 000	
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (II)	15 000	
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	210 593	380 833
	Emprunts et dettes financières diverses	649	380
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	450 145	506 800
	Dettes fiscales et sociales	565 556	470 256
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	451 749	130 821
	Produits constatés d'avance		
	TOTAL DETTES (III)	1 678 691	1 489 090
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		2 245 108	1 928 707

Annexes



Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2023** à **31/12/2023**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **2 245 107,60 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **111 799,50 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Frais de Recherche et Développement

Comptabilisation en charges :

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Subventions

Inscription proratisée :

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Frais d'augmentation du capital

En application de la méthode de référence (ANC 2018-01), les frais d'émission de capital sont comptabilisés au bilan, en déduction de la prime d'émission.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Autres immobilisations incorporelles	66 168			66 168
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...				
Autres immobilisations corporelles	86 857	2 461		89 318
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts	32 064	1 020	10 554	22 530
Autres immobilisations financières	159 450			159 450

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Fonds commercial				
Autres	19 810			19 810
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...				
Autres	63 671	16 819	4 859	75 631
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des partici...				
Prêts				
Autres immo. financières	22 530		22 530	
Clients douteux				
Autres créances clients	1 746 909	1 746 909		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. soci...	29	29		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	184 060	184 060		
TVA	57 508	57 508		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	22 422	22 422		
Charges constatées d'avance	3 313	3 313		
TOTAL	2 036 771	2 014 241	22 530	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exe...				
Prêts et avances consentis aux as...				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	3 313	
TOTAL	3 313	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	70 400	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	70 400	

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	70 400				70 400
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale				5 453	5 453
Autres réserves	260 157			103 607	363 764
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	109 060	226 962		-109 060	226 962
TOTAL	439 617	226 962			666 579

Provisions

Nature de la provision	Valeur comptable au début d'exercice	Dotation	Reprise	Valeur comptable à la clôture
------------------------	--------------------------------------	----------	---------	-------------------------------

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissem...	210 593	81 261	125 191	4 141
Emprunts et dettes financières div...				
Fournisseurs et comptes rattachés	391 237	391 237		
Personnel et comptes rattachés	105 055	105 055		
Sécurité Sociale et autres org. soci...	141 475	141 475		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	323 391	323 391		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	11 521	11 521		
Dettes sur immobilisations et com...				
Groupe et associés	150 899	150 899		
Autres dettes	301 749	301 749		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 635 919	1 506 587	125 191	4 141
Emprunts souscrits en cours d'exe...				
Emprunts remboursés en cours d'e...	111 125			
Montant des emprunts et dettes c...	150 000			

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
TOTAL		

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Etranger	Total
-----------	--------	----------	-------

État des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Organismes sociaux - Produits à r...	15 539	
TOTAL	15 539	

Charges à payer	Montant	Commentaire
Intérêts courus à payer	1 143	
Fournisseurs - Factures non parve...	115 268	
Personnel - Dettes provisionnées ...	105 055	
Organismes sociaux - Charges so...	42 407	
Organismes sociaux - Autres char...	12 050	
État - Charges à payer	7 089	
TOTAL	283 011	

Produits et charges exceptionnels

Rubriques	Montant	Commentaire
-----------	---------	-------------

Opérations et engagements envers les organes d'administration de direction ou de surveillance

Rémunération au titre des fonctions

Nature de la rémunération	Exercice N	Exercice N-1
Rémunérations dues au titre de l'e...		
Valorisations des rémunérations v...		
Valorisation des options attribués ...		
Valorisations des actions attribuée...		

Opérations et engagements hors bilan

Crédit bail

Rubriques	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements – De l'exercice	Dotations aux amortissements – Cumulés	Valeur nette
Terrain				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL				

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Cadres			
Non-cadres			
Employés			

A.26-AD
Société à responsabilité limitée
Au capital de 70 400 euros
Siège social : 165, rue de Vaugirard
75015 PARIS

440 226 025 RCS PARIS

**EXTRAIT DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 16 JUIN 2025**

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 111 799,50 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	111 799,50 euros
A la réserve légale	5 589,98 euros

Solde	106 209,52 euros
En totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 469 973,26 euros.	363 763,74 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve successivement chacune des conventions mentionnées dans ce rapport.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération allouée à Monsieur Christophe DAMIAN, en qualité de Gérant, qui s'est élevée à un montant de 101 000,00 euros au cours de l'exercice écoulé.

En outre, l'Assemblée approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires assises sur la rémunération du Gérant.

Cotisations obligatoires comptabilisées en charges sur l'exercice : 43 715 euros.

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

